

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.09.2011

Numéro de version 1

Révision: 16.09.2011

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Enduit 1000 ECO Intérieur**
- **Code du produit: 1000**
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation Agent d'étanchéité**
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Temati B.V.
Rijnland 2
1948 RL Beverwijk
Tel: +31(0) 251 229 172
Fax: +31(0) 251 212 380
e-mail: temati@temati.com
Website: www.temati.com
- **Numéro d'appel d'urgence:**
En cas d'urgence, veuillez contacter le Centre National Anti-poison au numéro de téléphone suivant: 31-(0) 30-2748888 (Ce numéro est uniquement accessible au médecin traitant le patient et seulement en cas d'empoisonnement accidentel).

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** *Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.*
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE** *Néant.*
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Marquage selon les directives CEE:**
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques. Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.
- **Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** *Non applicable.*
- **vPvB:** *Non applicable.*

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.09.2011

Numéro de version 1

Révision: 16.09.2011

Nom du produit: **Enduit 1000 ECO Intérieur**

(suite de la page 1)

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** *Mélange d'copolymère acylique en dispersion, de matières de charge et d'adjuvants*

- **Composants dangereux:**

CAS: 1317-65-3	Calcium carbonaat	>10-25%
EINECS: 215-279-6		

- **Indications complémentaires:** *Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.*

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **Après inhalation:** *Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.*
- **Après contact avec la peau:** *Laver à l'eau et au savon.*
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Rincer soigneusement la bouche et boire beaucoup d'eau, consulter directement un médecin.
- **Indications destinées au médecin:** *Produit n'est pas soluble dans l'eau après sécher.*
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** *Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.*

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Enlever le produit et le rassembler dans un container à déchet. Bien rincer le sol.
- **Référence à d'autres sections**
Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.09.2011

Numéro de version 1

Révision: 16.09.2011

Nom du produit: Enduit 1000 ECO Intérieur

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est requise.
Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.
- **Préventions des incendies et des explosions:** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** *Protéger du gel.*
- **Indications concernant le stockage commun:** *Pas nécessaire.*
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** *Température de stockage conseillée entre 15 et 25 °C.*
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:** *N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.*
- **Protection des mains:**
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:** *Butylcaoutchouc*
- **Protection des yeux:** *Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.*

FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.09.2011

Numéro de version 1

Révision: 16.09.2011

Nom du produit: **Enduit 1000 ECO Intérieur**

(suite de la page 3)

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme: Pâte
Couleur: Divers, selon l'encrage
Odeur: Caractéristique

· valeur du pH à 21 °C: 8

· Changement d'état

Point d'ébullition: 100 °C

· Point d'inflammation: Non applicable.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

· Densité à 21 °C: 1,4 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Entièrement miscible

· Viscosité:

Dynamique à 21 °C: 150 Pas (Brookfield 20 rpm, SP7)

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 0,0 %

Teneur en substances solides: 65,0 %

· Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

· Réactivité

· Stabilité chimique

· Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

· Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

· Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë:

· Effet primaire d'irritation:

· de la peau: Un contact intensif et régulier peut provoquer une irritation.

· des yeux: Pas d'effet d'irritation.

· Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.09.2011

Numéro de version 1

Révision: 16.09.2011

Nom du produit: **Enduit 1000 ECO Intérieur**

(suite de la page 4)

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

· **Toxicité**

· **Toxicité aquatique:** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

· **Persistence et dégradabilité** *Est facilement éliminable de l'eau.*

· **Autres indications:**

La produit peut être en grande partie éliminé de l'eau grâce à des processus abiotiques, par exemple par adsorption de boues actives.

· **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**

· **Potentiel de bioaccumulation** *Ne s'accumule pas significativement dans les organismes.*

· **Mobilité dans le sol** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

· **Autres indications:**

La partie polymère n'est pas biologiquement disponible sur base de ses propriétés structurales.

· **Effets écotoxiques:**

· **Comportement dans les stations d'épuration:**

Aucun incident concernant la biodégradabilité des boues actives n'est à prévoir en cas d'introduction de faibles concentrations dans les stations d'épuration biologiques, effectuée de manière professionnelle.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Eviter d'évacuer de grandes quantités dans les égouts et les eaux de surface.

Selon les critères de classification de la CE et l'étiquetage "dangereux pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le produit n'est pas à classier comme dangereux pour l'environnement.

Sur la base des données existantes relatives à l'élimination/la dégradabilité et le potentiel de bioaccumulation, un dommage à long terme de l'environnement n'est pas probable.

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** *Non applicable.*

· **vPvB:** *Non applicable.*

· **Autres effets néfastes** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** *Evacuation conformément aux prescriptions légales.*

· **Produit de nettoyage recommandé:** *Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage*

FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.09.2011

Numéro de version 1

Révision: 16.09.2011

Nom du produit: **Enduit 1000 ECO Intérieur**

(suite de la page 5)

14 Informations relatives au transport

- Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):
- Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train): -
- Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):
- Classe IMDG: -
- Marine Pollutant: Non
- Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:
- Classe ICAO/IATA: -
- "Règlement type" de l'ONU: -
- Précautions particulières à prendre par l'utilisateur *Non applicable.*
- Indications complémentaires de transport: *Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.*
- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC *Non applicable.*

15 Informations réglementaires

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Prescriptions nationales:
- Classe de pollution des eaux: *Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.*
- Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
- Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57
- Aucun des composants n'est compris.*
- Évaluation de la sécurité chimique: *Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.*

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Service établissant la fiche technique: *Département R&D*
- Contact: *Veiligheidsafdeling / Safety department*
- Acronymes et abréviations:
 - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route*
 - RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer*
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods*
 - IATA: International Air Transport Association*
 - IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)*
 - ICAO: International Civil Aviation Organization*
 - ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)*
 - GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals*